



Département de
l'instruction
publique,
de la culture et
du sport



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Vice-présidentes Mesdames Céline Merad-Malinverni (DIP) et Isabelle Mili (IUEF)

**Séance du Groupe de coordination (GDC)
Mercredi 28 février 2018 de 17h à 19h
Salle PM 234
PV ADOPTE**

Personnes présentes : Céline Merad Malinverni ; Isabelle Mili ; Sophie Canellini ; Michel Oris ; Jean-Luc Boesiger ; Dominique Bruxelles ; Anne Sgard ; Greta Pelgrims ; Rémy Kopp ; John Kummer ; Anne-Perréard-Vité ; Laurent Vité ; Raphaël Fornallaz ; Emilia Costes Madeira ; Maria-Teresa Perez Bacque.

Personnes excusées : Renato Bortolotti (remplacé par M. JL Boesiger) ; Juan Rigoli.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV 24 janvier 2018
3. **FEP:**
FEP 2.0 début en septembre 2018
Projet de loi --> loi - pour une FEP en trois ans. Point de la situation.
4. **MESP:**
Etudiants nouvellement diplômés.
Inscriptions 2018-19.
"DAS domaine enseignement spécialisé": comité de programme-projet.
5. **FORENSEC**
Rentrée 2018-19. Quotas. Procédure d'attribution des stages.
Mandat Commission emploi-stages. Deuxième version, à valider.
Comité de programme. Collaboration avec le Service enseignement du DIP
6. **PIRACEF:** crédits ECTS pour entrer en formation romande.
7. **CAS FT**

La séance est ouverte à 17H00 par les co-présidentes.

1. Adoption de l'OJ

L'OJ est adopté.

2. Adoption du projet de PV du 24 janvier 2018

Le PV est adopté à l'unanimité.



Informations des co-présidentes communiquées à travers les différents points abordés en séance.

3. Point FEP

FEP 2.0 début en septembre 2018

Projet de loi --> loi - pour une FEP en trois ans - Point de la situation.

La FEP se dirige vers une mise en œuvre progressive d'une formation renforcée sur 4 ans, (BSSE TRONC COMMUN en 2018, BSEP2 en 2019, BSEP3 en 2020 et CCEP en 4^{ème} année), avec tous les aménagements et modifications nécessaires, qui seront toutefois adaptés au fur et à mesure, tout en gérant les différentes problématiques à solutionner, à savoir, entre autres :

- ⇒ Organisation et mise en place du stage linguistique pédagogique et professionnel (BSEP3)
- ⇒ Modes de suivi des étudiants dans les différents contextes
- ⇒ Nécessité d'adaptation face à l'Intégration d'une semaine de lecture au semestre d'automne.

La SPG fait état du retour qui a été donné, lors de la dernière séance de la CLFE, sur la formation des enseignants primaire en 3 ans, dans la mesure où certains enseignants sur le canton de Neuchâtel ont vu leur salaire diminué au motif qu'ils ne pouvaient pas enseigner toutes les branches. Ce qui remet en cause la pertinence d'une FEP à Genève diminuée à 3 ans alors que la formation généraliste doit être capable d'enseigner plus de 11 branches.

Le DIP précise que le projet de loi, gelé pendant une année par les députés pour permettre à la Chambre des Hautes Ecoles Pédagogiques de se positionner, est à présent dégelé, mais ce n'est pas encore en vigueur. Swissuniversities s'est positionné le lundi 5 février 2018, en exprimant que le Bachelor n'est pas suffisant et qu'il doit être complété, dans la mesure où le niveau d'exigences n'a cessé de croître. La réflexion autour d'un master est une réflexion qu'il faudrait envisager.

Début Mai 2018, le Président de la Chambre des HEP sera entendu sur cet objet par les membres de la Commission de l'enseignement supérieur du Grand Conseil, ce qui pourrait permettre d'espérer une issue.

Pour compléter le Bachelor sur 3 ans, il y a lieu de préciser que la formation permanente qui serait ajoutée à une 3^{ème} année serait bien plus onéreuse que la formation initiale.

Un article du « TAGES ANZEIGER » est distribué à l'ensemble des membres. La solution qu'il évoque est une formation en 3 ans complétée par de la formation permanente.

4. Point MESP

Etudiants nouvellement diplômés.

9 étudiants nouvellement diplômés.

Inscriptions 2018-19.

Délai au 15 mars 2018 pour la remise des candidatures.

La première réunion de la Commission d'admission s'est tenue. Retour positif.



Département de
l'instruction
publique,
de la culture et
du sport



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

"DAS domaine enseignement spécialisé": comité de programme-projet.

Le 15 mars 2018 se réunit le premier Comité de programme. Le représentant de l'AGOEER, au sein de ce Comité, sera Monsieur Pierre Coucourde, Président de l'AGOEER et directeur général de la Fondation Clair Bois. De par sa position et sa longue expérience dans l'encadrement de jeunes en situation de handicap, il saura apporter au Comité une vision vivifiante.

Il est précisé que la Conseillère aux études FEP/MESP, en la personne d'Aline Meyer, est membre de ce Comité.

5. Point FORENSEC

Rentrée 2018-19. Quotas. Procédure d'attribution des stages.

=>459 inscriptions, avec les CSDS. Il est constaté un manque dans la discipline Allemand.

=>Les quotas ne sont pas encore validés. Toutes les disciplines sont toutefois ouvertes, ce qui est salué par la direction de l'IUFE. Globalement, un taux de stages de 2% sera progressivement augmenté par le DIP, qui a un turn-over de 5%. L'augmentation de ce taux se fera progressivement afin de permettre au DIP et à l'IUFE de gérer les différents impacts RH et financiers, entre autres.

Pour la discipline Informatique, l'IUFE s'investit pour anticiper et organiser la dispense de cette formation. Un apport, notamment en didactique de la programmation, doit être assuré.

=>Sur la procédure d'attribution des stages : une nouvelle procédure est actuellement en cours afin de pouvoir garantir l'égalité de traitement et l'absence d'arbitraire. Différentes propositions ont été soumises par le DIP aux directions d'écoles. La formation et l'emploi devraient se désibriquer. L'accès à un stage n'est pas assimilable à un engagement mais l'accès à une formation. Début mai 2018 cette procédure doit être effective.

Le DIP fournira un retour sur cet objet au Rectorat.

Mandat Commission emploi-stages. Deuxième version, à valider.

Un invité permanent du SSP fera partie de cette commission.

La seconde version du mandat est validée à l'unanimité.

Comité de programme. Collaboration avec le Service enseignement du DIP

Compte tenu du fait qu'il n'y a pas de commission enseignement pour la formation secondaire, les échanges entre le DIP et l'IUFE sur les questions d'enseignement peuvent se faire via le Comité de programme. Le Comité de programme Forensec peut inviter les Service de l'enseignement du DIP sur différentes problématiques, entre autres la question d'introduction de nouveaux sujets d'étude, sur demande, tout en restant vigilant sur l'augmentation du nombre de crédits ECTS que cela pourrait impliquer.

6. PIRACEF: crédits ECTS pour entrer en formation romande.

PIRACEF est une formation romande des professionnel-le-s de l'enseignement des activités créatrices (AC), de l'éducation nutritionnelle (EN) et de l'économie familiale (EF). Elle est gérée conjointement par les Hautes Ecoles Pédagogiques de Suisse romande : la HEP-



Département de
l'instruction
publique,
de la culture et
du sport



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

BEJUNE, la HEP Fribourg, la HEP Valais et la HEP Vaud et l'IUFE. PIRACEF est une formation postgrade qui s'effectue en cours d'emploi (taux d'environ 80%).

Elle s'adresse aux enseignant-e-s breveté-e-s ou diplômé-e-s ou aux personnes aux titres jugés équivalents qui souhaitent se doter de connaissances et compétences supplémentaires en activités créatrices ou en éducation nutritionnelle et en économie familiale.

Les personnes qui n'ont pas de diplôme d'enseignement doivent réaliser 30 crédits ECTS en Sciences de l'éducation. A Genève, 15 crédits seront liés à un stage d'observation. Ces 30 crédits fonctionneront comme passerelle pour rentrer en formation PIRACEF.

Le règlement d'études PIRACEFa été signé par le Rectorat

7. CAS FT

Ce CAS correspond à 12 crédits. Il est mis en place pour répondre à la demande la CDIP et doit contribuer à la qualité des apports des formateurs de terrain dans les trois formations FEp, MESP et Forensec.

Le programme est à ce jour établi. La formation sera effective dès 2019. Le Groupe de coordination sera consulté, en temps utile, sur cet objet.

Pas de points en divers.

La séance est levée à 19h